



NOVOLAB nv

Diebeke 7 | t 0032(0)54 42.15.80
Industriezone | f 0032(0)54 42.17.25
9500 Geraardsbergen | e info@novolab.be
Belgium | w www.novolab.be

Antigifcentrum (BE) - Centre Antipoisons (BE)
070 245 245

Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum(NL):
088 755 8000

"Tailor made reagents"

CHEM-LAB NV
Industriezone "De Arend" 2
B-8210 ZEDELGEM - BELGIUM
Tel.: (32)-50-288320
Fax.: (32)-50-782654

FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL02.0504
Nom du produit	Ethanol 70 vol. % dans l'Eau solution
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119457610-43
No. CAS	64-17-5

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.

Service responsable: CHEM-LAB NV
Industriezone "De Arend" 2
B-8210 Zedelgem
BELGIUM
Tel. +32 50 28 83 20
Fax. +32 50 78 26 54
e-mail: info@chem-lab.be

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Liquide inflammable, Catégorie 2, H225

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger :

Mentions de danger:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
------	---------------------------------------

Conseils de prudence:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
------	--

Etiquetage réduit
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:
Danger :

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux:

Name according to EC directives:

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Disinfectol®	64-17-5	≥50%	Flam. Liq. 2 (H225) Eye Irrit. 2 (H319)
Ether diéthylique p.	60-29-7	≥1% - <2,5%	Flam. Liq. 1 (H224) Acute Tox. (oral) 4 (H302) STOT SE 3 (H336)

Composant	Numéro Reach
Disinfectol®	01-2119457610-43
Ether diéthylique p.	01-2119535785-29

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais.

Contact avec la peau: Aucun

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire immédiatement de l'eau (maximal deux verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser du dioxyde de carbone ou matériel d'extinction sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser d'eau. Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée, à partir d'une distance de sécurité. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Vapeurs plus lourdes que l'air. La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans appareil respiratoire autonome.

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les eaux d'égout; danger d'explosion!

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber sur vermiculite, sable ou tissu d'un centre de déchets chimiques.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser un outillage anti-étincelle.

Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Fermé dans un endroit bien ventilé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle

Pas nécessaire(s).

Protections respiratoires

Porter un masque à gaz.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire

Nécessaire(s).

Protection des mains

Pas nécessaire(s).

Protection corporelle

Pas nécessaire(s).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les eaux d'égout; danger d'explosion!

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur:

Changements d'état physique

Point de fusion: -117°C

Point d'ébullition: 78°C

Point d'éclair: 12°C

Température d'autoinflammation: 370°C

Poids moléculaire: 46.07 g/mol

Densité: 0,85 g/ml

Valeur pH: -

Solubilité dans l'eau: soluble

Limites d'explosivité: lower 2 vol% / upper 12.0 vol%

Informations supplémentaires: explosion limits - I

9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Explosible avec l'air après chauffage sous forme de vapeur/gaz

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

LD50 orl. rat 6200 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Pas d'information disponible.

Irritation de la peau

Pas d'information disponible.

Irritation des yeux

Pas d'information disponible.

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible.

Tératogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

En cas de manipulation et d'utilisation adéquates, aucun problème écologique n'est à craindre

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

14. Indications de transport .

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1993 Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol, Diethylether solution)
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
14.3 Classe	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non
Code de restriction en tunnels	(D/E)

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1993 Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol, Diethylether solution)
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
14.3 Classe	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1993 Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol, Diethylether solution)
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
14.3 Classe	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

15. Informations légales.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.